

Violet, indigo, bleu vert, jaune, orange, rouge.

Témoin : élève de 5^e au Collège



Immeuble
L'appartement est au nom de M.

Madame habitant au de l'immeuble
, nous apprend qu'une jeune fille de 13-14 ans
était réveillée à 4h30 le lundi 26 novembre et aurait vu quelque chose.
nous indique que cette jeune fille se trouvait chez M.

Interview d' le 12 Janvier 1980

Quand nous sommes chez M. vers 11h30, un jeune
homme ouvre et sur l'explication de notre visite, nous fait entrer et nous
présente à sa sœur, qui est à ce moment là seule avec lui.
Après quelques minutes d'entretien dans la salle à manger, nous faisons
l'essentiel à la description du phénomène, nous proposons à
de nous montrer l'endroit exact où elle a fait son observation. nous
conduit alors dans sa chambre, où nous restons seuls avec elle durant
la quasi totalité de l'entretien. Cette chambre possède une seule fenêtre
orientée vers le Nord. ^{il n'y a pas de volet.}
~~de par une de volet.~~ Seul un rideau à glissière peut faire obstacle au jour.
De cette fenêtre à vitre unique qui ouvre uniquement par pivotement
de horizontal du chassis à peu près au milieu du linteau, on voit l'extrémité
Est du parking de la Justice Manure, puis le Boulevard de l'oise et
plus loin l'autoroute A. Entre le Boulevard de l'oise et l'autoroute
se trouvent un certain nombre de pylônes haute-tension reliés à la
Station électrique de Cergy par un grand nombre de cables. ~~photographie~~
On peut voir cette station de la chambre d' , fenêtre close.

Boulevard de l'Oise .



PARKING de la JUSTICE

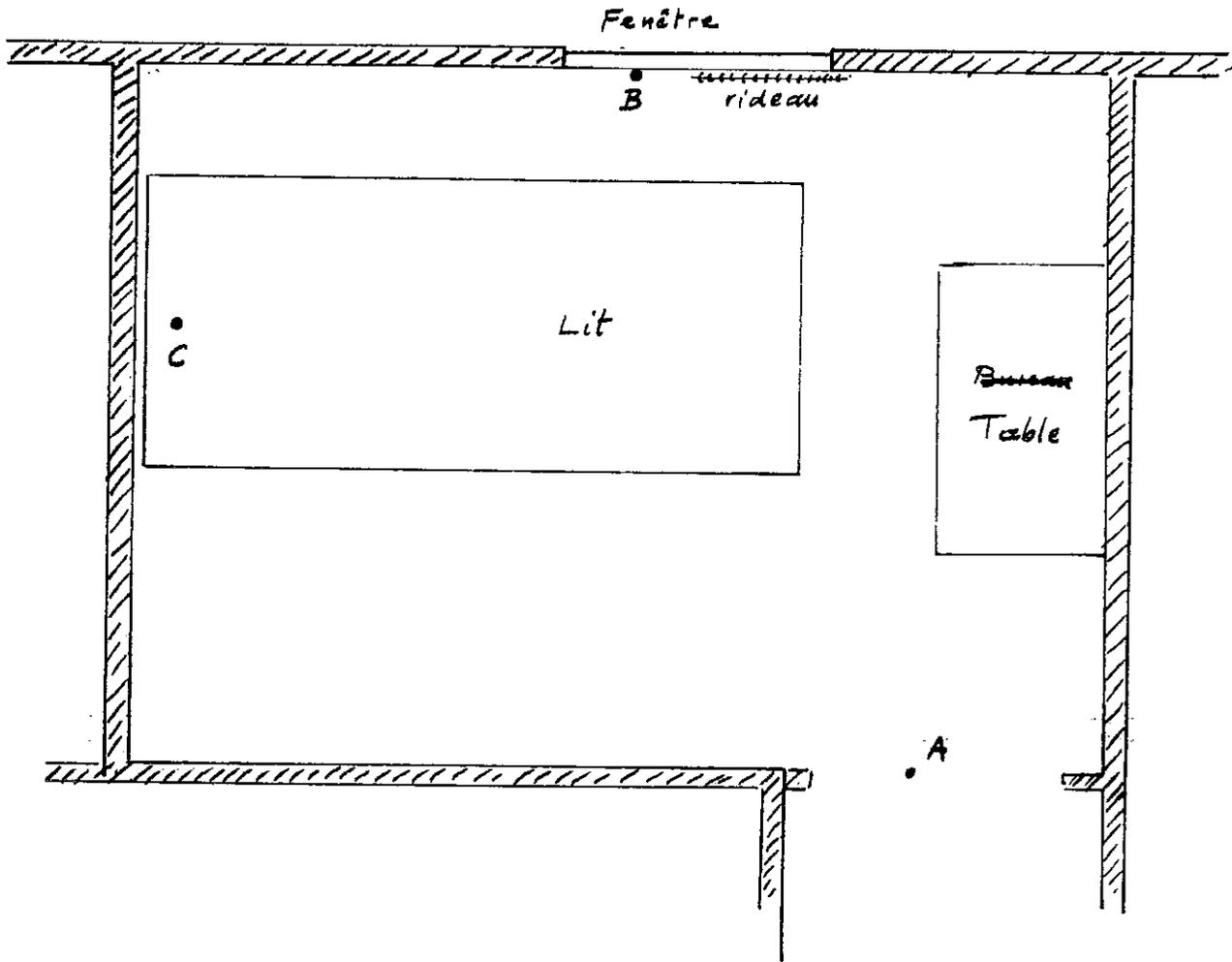


Fig. 1. Plan du lieu de l'observation (chambre d')
 A, B, C : positions successives du témoin lors
 de son observation .

(Croquis exécuté de mémoire)

Circonstances de l'observation et description des lueurs

a un sommeil souvent difficile et ses réveils nocturnes sont fréquents. La veille de son observation, elle a fait des devoirs et écrit des lettres jus qu'à 2^h du matin. Puis elle s'est couchée, mais elle ne s'est pas endormie. Vers 4^h - 4^h15 (elle a regardé sa montre mais ne faut préciser davantage l'heure) elle s'est levée pour aller aux toilettes. Au retour, elle a remarqué des lueurs dans le ciel à travers la fenêtre ^(Position A sur la fig. 2) où elle a franchi le pas de la porte de sa chambre. La fenêtre est face à la porte et légèrement décalée vers la gauche. Le rideau n'était qu'à moitié tiré. Elle s'est alors approchée de la fenêtre et s'est accoudée près du rebord gauche ^(Position B sur la fig. 2). Elle a regardé le phénomène sans changer de position pendant 10 min. ou un quart d'heure.

" C'était bleu, orange, rouge. C'était très brillant, très phosphorescent. J'ai vu bien distinctement les couleurs, très vives... C'était circulaire. Je n'ai vu que des cercles de plusieurs couleurs " nous dit tout d'abord. Nous lui demandons alors de nous faire un dessin.

Fig. 2. Dessin du phénomène effectué par

Le phénomène observé par était constitué par des "couleurs vives très brillantes empilées les unes sur les autres". Elle a pensé que ces cercles entouraient un objet et qu'ils étaient surmontés d'une "forme noire", mais elle n'en est pas sûre. Elle se rappelle par contre fort bien que la partie visible du phénomène était constitué des bandes lumineuses en arc de cercle superposées, qui avaient toutes la même

largeur apparente. Elle se souvient sans hésitation que les deux bandes inférieures étaient respectivement bleue et orange en partant du bas, mais le nombre et la couleur des autres bandes semblent moins précis dans son esprit. Elle croit toutefois se rappeler que les deux bandes les plus hautes étaient respectivement orange et bleue (en allant de bas en haut) et que les bandes du milieu étaient moins visibles que celles du haut et du bas de l'empilement. Peut-être y avait-il aussi des bandes lumineuses jaunes et rouges, mais ce n'est pas sûr.

T Trajectoire et diamètre apparent

"Ça se déplaçait lentement et en zig-zag de droite à gauche, de nombreuses fois." Nous faisons préciser ces déplacements à [] sur un croquis improvisé du paysage.

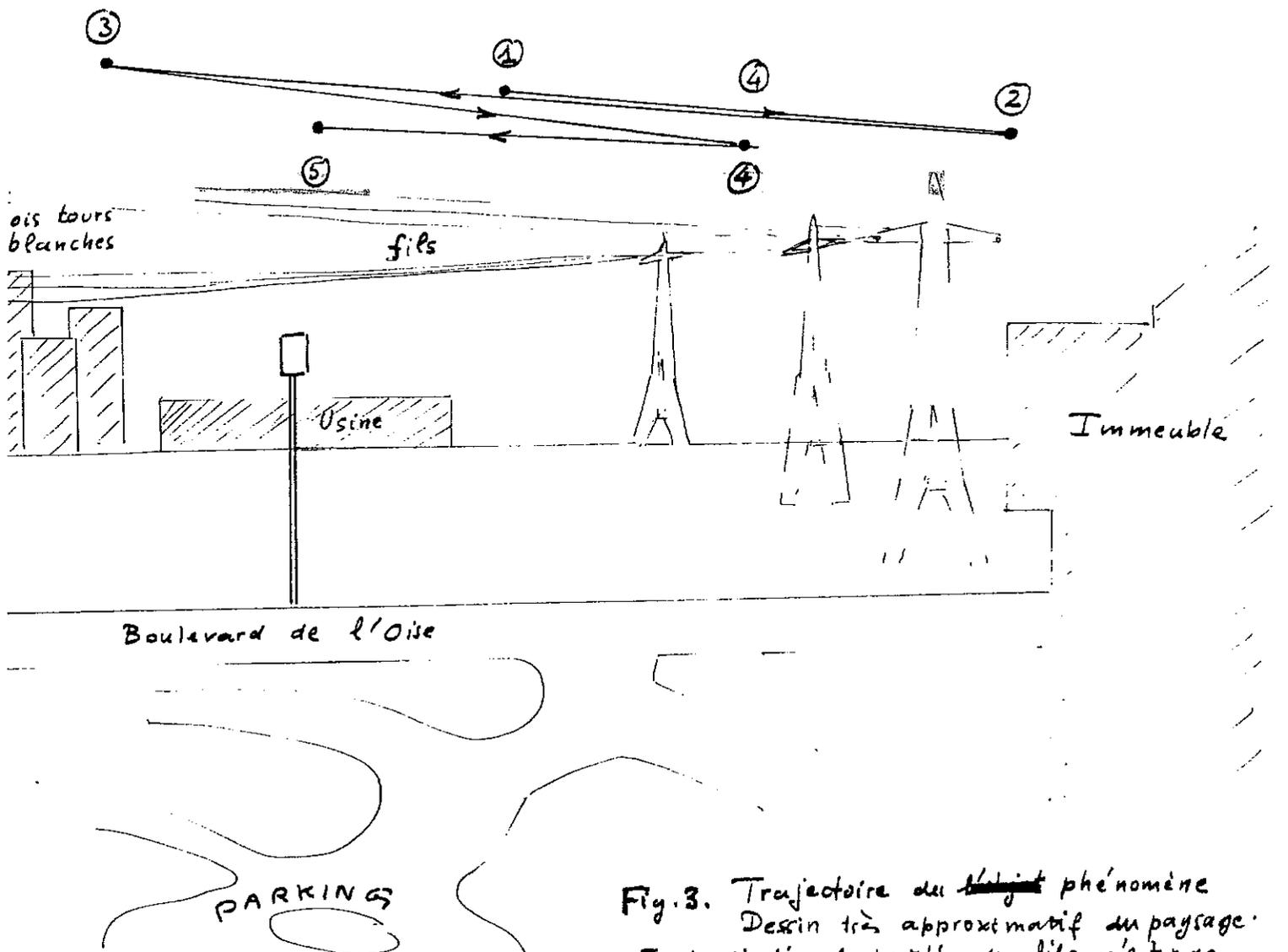


Fig. 3. Trajectoire du ~~phénomène~~ phénomène
 Dessin très approximatif du paysage.
 En particulier la position des fils n'est pas garantie

Lorsqu' il s'est approché de la fenêtre de sa chambre, le phénomène était en ①. Il est resté stationnaire à cette position pendant 1 à 2 min., puis s'est déplacé en ligne droite jusqu'à la position ②, où il s'est immobilisé pendant 30 sec. environ. Sur question de notre part, le témoin précise que la lueur s'est arrêtée brusquement en ②, sans durée perceptible de freinage. La lumière est ensuite repartie jusqu'en ③, à l'aplomb des trois tours blanches que l'on aperçoit à gauche de l'usine⁽¹⁾, et à la même hauteur apparente que certains des câbles électriques dirigés vers la Station électrique de Cergy.⁽²⁾ Il a toutefois tenté à ce moment-là de préciser que la lueur se trouvait derrière les fils, mais cette impression ne paraît reposer sur rien de très précis. Après avoir marqué en ③ un temps d'arrêt d'un peu plus de 2 min., la lueur est allée en ④ à hauteur du ~~4^e fil~~ quatrième fil⁽³⁾ et s'y est arrêtée pendant un temps inférieur cette fois à 2 min. Puis, ce laps de temps écoulé, la lumière est repartie en ⑤. Elle était immobile en ⑤ depuis environ 2 min. quand il a abandonné son observation à la fenêtre pour aller se coucher.

En ①, la lueur avait un diamètre apparent un peu plus petit que l'une quelconque des trois tours blanches dont nous avons déjà parlé. En ②, le phénomène aurait ~~été~~ sans doute été caché par le petit doigt tendu à bout de bras. Sur notre demande, il a fait un dessin qui permet de comparer la taille apparente du phénomène avec les bras transversaux supérieurs du pylône le plus proche (cf. fig. 4). La lumière a gardé sensiblement le même diamètre apparent jusqu'en ③. Entre ③ et ④, le diamètre apparent a beaucoup diminué, surtout au milieu du parcours ③ → ④, pour reprendre la même valeur qu'en ② lorsque la lueur s'est arrêtée en ④.

- (1) Au moment où nous rédigeons, nous ne savons pas si ces tours sont visibles la nuit.
- (2) Il est impossible de savoir exactement de quels câbles il s'agit, tellement ils sont nombreux. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de repérer la trajectoire non sur un dessin improvisé, mais sur une photo.
- (3) Même remarque qu'en (2).

Chacun des segments de trajectoire semble avoir été rectiligne. Pour connaître la vitesse apparente des déplacements, nous demandons à comparer avec la vitesse apparente des autos qu'elle voit circuler sur l'autoroute A.

Sur les segments ① → ② et ② → ③, le phénomène était moins rapide que les autos qui roulent à 100-110 km/h et plus rapide qu'une voiture qui roule à 50-60 km/h. En outre, pour aller de ① à ②, la ~~lueur~~ lueur a mis un temps inférieur à la durée de stationnement en ② (i.e. moins de 30 sec.).

Sur le segment ③ → ④, la lueur était un peu plus rapide que sur ① → ② ou ② → ③. Sur le segment ④ → ⑤ la vitesse était revenue la même que sur ① → ② ou ① → ③.

Fin de l'observation

Le phénomène lumineux était immobile dans la position ⑤ depuis deux minutes environ quand ~~est allée se coucher.~~ ^{estime} qu'il était alors 4^h 25 ou 4^h 30. Elle ne s'est pas endormie tout de suite, mais n'a tout d'abord rien remarqué de spécial. Cependant, 5 min. environ après cette conduite (position C sur la fig. 1), elle a vu de la lumière bleue sur le côté de la fenêtre pendant 2 min. à peu près. Puis cette lumière a disparu et ~~est allée se coucher.~~ ^{s'est endormie} quelques instants plus tard.

Conditions de l'observation

Pour le phénomène a été parfaitement silencieux, alors que la fenêtre laisse aisément passer le bruit. ^(A) n'a remarqué aucun bruit de voix ni pendant l'observation ni juste avant de s'endormir. Elle ne se souvient pas non plus avoir constaté le moindre passage de voiture ni sur le parking au pied de l'immeuble, ni sur le Boulevard de l'Oise, ni sur

(A) C'est au moins ce qu'affirme le témoin. Ce fait n'est pas évident à vérifier tellement la perception des sons est différente pendant le jour et la nuit.

l'autoroute.

Selon le témoin il n'y avait pas de brouillard cette nuit-là et le pylône le plus proche de la position (2) (cf. fig. 3) était parfaitement visible.

Réactions du témoin

a été intriguée par la lueur mais n'a éprouvé aucune peur. Elle a tout de suite pensé aux O.V.N.I. dont on avait parlé quelques jours plus tôt à la télévision. Toutefois les couleurs qu'elle observait ne lui paraissaient pas correspondre aux photos d'O.V.N.I. qu'on avait montrées à la T.V. Elle avait en effet retenu de l'émission que les O.V.N.I. étaient des objets "cernes ternes", alors qu'au moment de son observation elle avait sous les yeux un phénomène aux "couleurs éclatantes, scintillantes".

Le lendemain matin, a spontanément raconté son observation à ses parents. Ceux-ci lui ont répondu qu'elle avait sans doute rêvé, puis ils ont ouvert la radio et ont appris à ce moment-là l'enlèvement de

a ensuite parlé de ce qu'elle avait vu à Mme
Son professeur de Français au Collège Celle-ci a manifesté
de l'intérêt pour le cas et a demandé à de tout raconter à
la classe entière. Certaines élèves ont manifesté de vive voix leur
scepticisme au cours du récit d' nous dit avoir
réagi en lui priant de se taire et en affirmant avec force qu'elle avait
réellement vu ce qu'elle décrivait. Certaines de ses camarades ont été
convaincues et ont voulu faire une enquête sur la disparition de
. Pour l'enlèvement de se serait passé après
qu'elle se soit endormie

Conditions de l'entretien

A notre arrivée, est seule avec son frère. Celui-ci n'intervient à aucun moment dans l'interview. Nous commençons à discuter avec dans la salle à manger. Elle nous demande, celle-ci exécute une première ébauche de dessin de préliminaire, ébauche qu'elle complète ~~quelques instants plus~~ vers la fin de l'entretien. Nous lui demandons alors à de nous montrer ~~exactement~~ le lieu de l'observation. Elle nous conduit alors dans sa chambre, où nous restons seuls avec elle. Pendant que l'un d'entre nous essaie de faire préciser à les diverses caractéristiques de son observation, l'autre prend des notes. Nous n'avons pas de magnétophone.

Sur ces entrefaites, M. et M^{me} arrivent chez eux. M. s'enquiert alors des raisons de notre présence puis nous dit quelques mots seulement à propos de l'observation d' Puis il nous quitte et nous laisse achever notre interview.

Lorsque l'entretien ~~est~~ avec est terminé, M. nous confirme qu' a parlé de son observation le lundi matin 26 novembre avant d'avoir appris la disparition de par la radio. Bien qu'il ait lui-même observé quelque chose d'inhabituel il y a plusieurs années à Pontoise, M. montre beaucoup de scepticisme à l'égard de O.V.N.I. et ne ~~montre~~ porte visiblement pas d'intérêt spécial à l'observation d'

nous ~~est~~ ^{est} ~~aussi~~ ^{est} ~~être~~ ^{est} un témoin sincère, ~~et très soucieux de~~ ^{qui répond} ~~repondre de façon précise à nos questions, sans jamais "à gauche".~~ Elle prend son temps pour répondre et ~~ne~~ ^{est} ~~pas~~ ^{pas} ~~reste~~ ^{reste} "centrée" sur les détails dont elle est sûre, sans essayer d'en rajouter d'autres

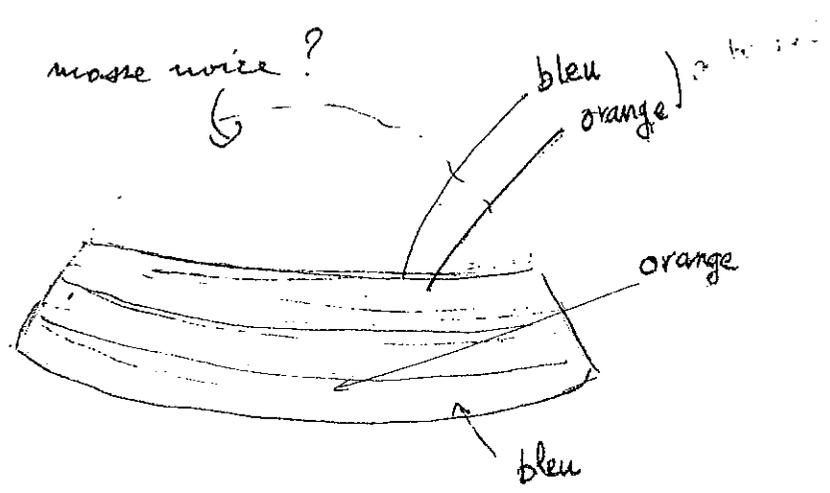
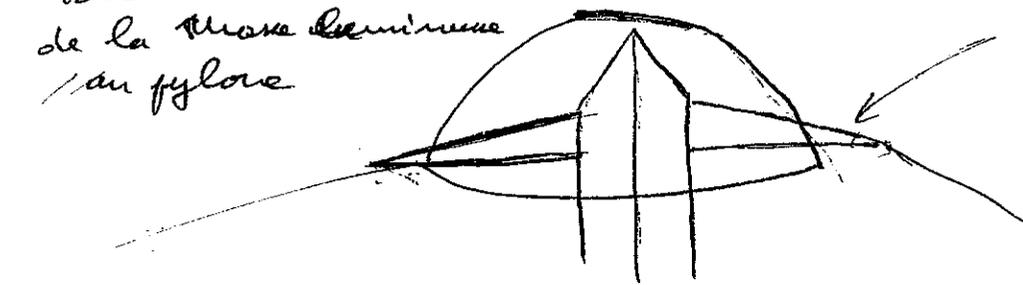


Fig.2. Dessin du phénomène effectuée par

Sorti de ma chambre, au moment de renter voir
 lumière du ciel (rideaux ouverts)

taille relative
 de la masse lumineuse
 au pylone

Le ray visible
 pylone



position relative

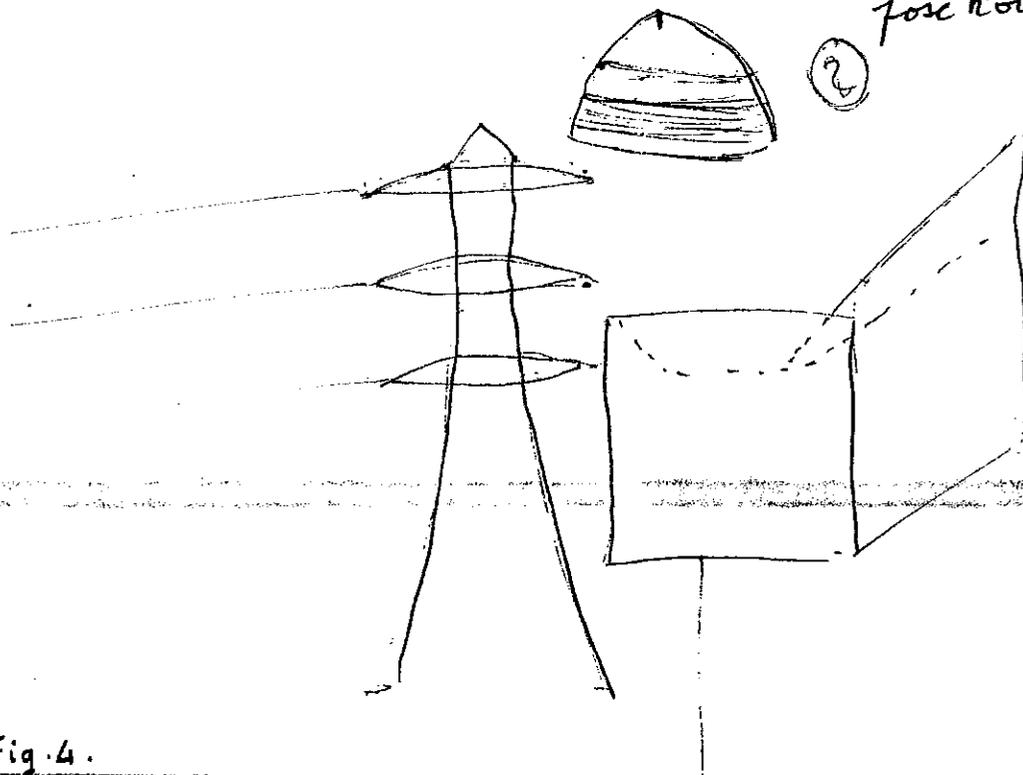
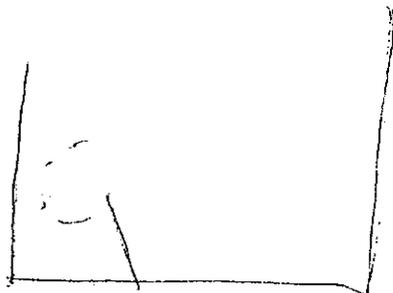


Fig. 4.

a disparue devant mes yeux

lumières bleues

5 min après m'être couché de fenêtre



lever 4^h 15 ↓ 1/4 h
 Vu → 4^h 30

Je me suis levé pour faire un devoir
 de français vers 12 h. 1^h moins le 1/4. A la
 fin l'exercice prit une bonne heure de ma
 chambre. Au lit vers 2 h.